



Sûreté 11.2.2

Formation de base

7 heures

Public - pédagogie

Public / Pré requis :

Public: Candidat aux postes d'agent de sûreté, de superviseur, de responsables sûreté et d'instructeurs

Prérequis: Bonne maîtrise du français parlé et écrit

Équipement obligatoire : Aucun

Pédagogie / modalité d'évaluation :

Affirmative (cours magistral) Interrogative

Programme de formation

- historique de la sûreté
- objectifs et organisation de la sûreté
- cadre juridique de la sûreté
- environnement aéroportuaire
- circuler sur un aéroport
- procédures de notification
- catégories d'articles prohibés
- gestion des incidents sûreté
- Facteurs humains
- communication

Objectifs

- Connaître les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaître les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation civile, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaître le cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile
- Connaître les procédures de contrôle d'accès
- Connaître les systèmes de titre de circulation utilisés à l'aéroport
- Connaître les procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaître les procédures de Notification
- Identifier les articles prohibés
- Réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaître la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté
- Communiquer avec clarté et assurance